



CHAMPIONNAT REGIONAL GYMNASTIQUE

• 4 & 5 Mai 2019 •



Carnoux – en – Provence
Gymnase Ignace Heinrich
Avenue Paul Cézanne – 13470 Carnoux en Provence

Informations Générales

Le Club de Carnoux Cassis vous invite à :

- ✓ Lire attentivement ce dossier
- ✓ Vous conformer aux indications mentionnées sur chacune des pages de ce dossier

ORGANISATEUR

Comité Régional UFOLEP PACA avec comme club support, le club de Carnoux Cassis.

L'organisation technique et sportive est placée sous le contrôle de la Commission départementale de Gymnastique Artistique & Trampoline.

Y seront appliqués les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents à la gymnastique artistique.

ENGAGEMENTS EQUIPES

- Les compositions d'équipes nominatives, les individuelles doivent être validés sur le site internet avant le **24 avril 2019** : <http://clubs.ufolepgym.com>
- Forfait :

Tout forfait devra être signalé au mail de la commission avant le **24 avril 2019**.

Rappel : Tout club déclarant forfait à moins de 8 jours d'une compétition devra obligatoirement présenter son ou ses juge(s) sous peine d'amende (cf. règlement)

FRAIS ENGAGEMENT

Les engagements départementaux seront à régler lors du contrôle des licences. Sans règlement des engagements les équipes du club ne seront pas classées et ne pourront prétendre à une qualification.

Vous devez régler uniquement les engagements des équipes matchant à Carnoux. Sauf pour ceux qui ont tout réglé à Trets. Merci de vérifier.

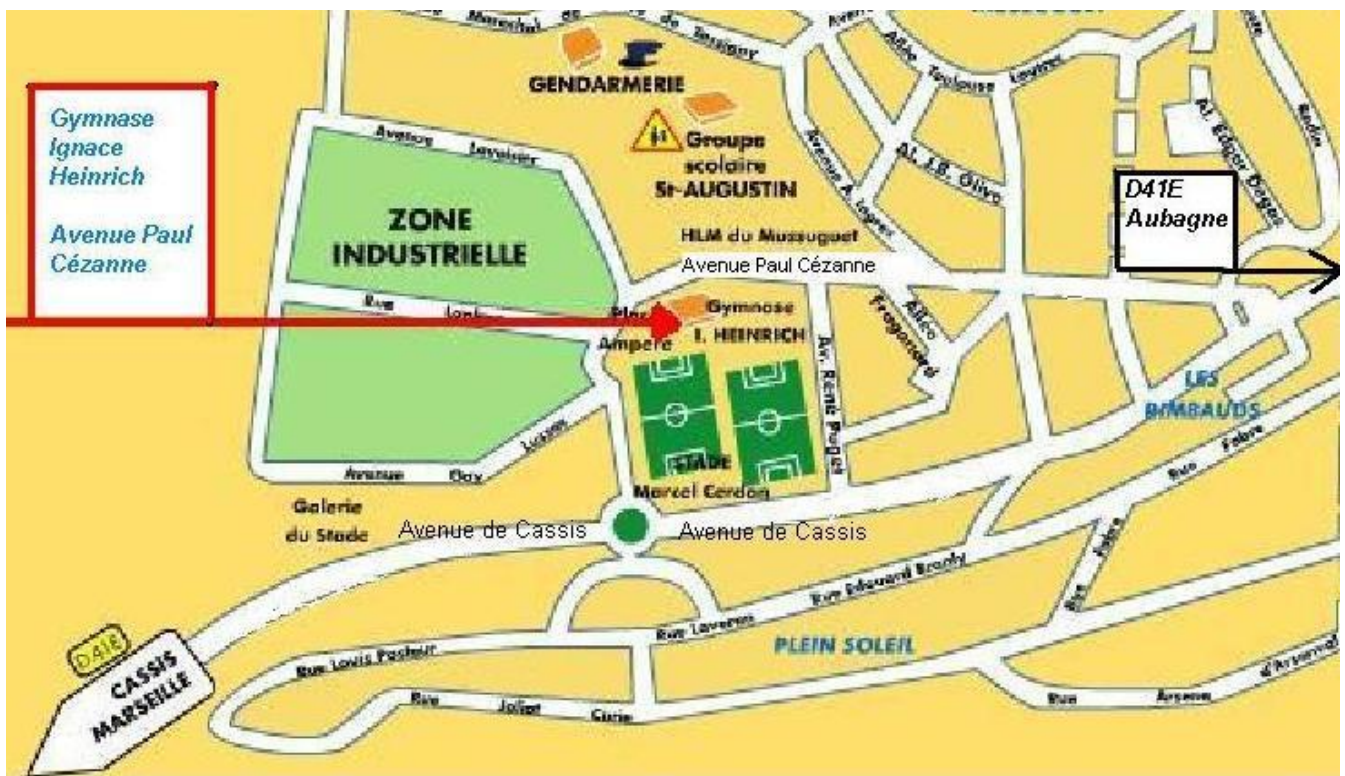
Lieux de Compétition

LE GYMNASE

- La compétition se déroule au sein du Gymnase Ignace Heinrich, avenue Paul Cézanne à Carnoux Cassis
- La salle de compétition : Gymnase municipal (double plateau féminin)
- Des vestiaires sont à votre disposition, les affaires pourront y être laissées. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- L'accès au plateau de compétition pour les entraîneurs et juges ne pourra se faire qu'avec des chaussures de sport (pas de chaussure à talon)
- Les entraîneurs doivent être en tenue sportive correcte (pas de débardeurs à fines bretelles) sous peine de se voir refuser l'accès au plateau.

REJOINDRE Carnoux

Gymnase Ignace Heinrich – Avenue Paul Cézanne – Carnoux en Provence



(Merci de respecter les zones de stationnement)

Informations Techniques

ECHAUFFEMENT

- La salle d'échauffement (salle articulaire seulement) sera ouverte 1 heure 15 avant le début de chaque rotation (chaussures interdites).
- Salle d'échauffement sans agrès
- L'accès à la salle d'échauffement est exclusivement réservé aux gymnastes et aux entraîneurs après passage au contrôle des licences.
- Sur le plateau de compétition, 5 minutes d'échauffement seront accordées aux gymnastes sur chaque agrès.

CONTROLE DES LICENCES

Il sera effectué dans la salle d'échauffement. Attention la date d'homologation est fixée au plus tard le **26 Janvier 2019**

- Aucune personne (gym, juge, entraîneurs) n'aura accès au plateau de compétition s'il ne présente pas sa licence UFOLEP de la saison en cours
- En cas de non présentation de la licence, l'amende sera appliquée et payable immédiatement : 25 euros pour un adulte - 12,50 euros pour un jeune
- **Les gymnastes seront rassemblées, et transférées dans le gymnase de compétition pour être à la disposition du chef de plateau 10 min avant leurs horaires de rotation.**

MUSIQUE

Nous vous rappelons que toutes les musiques de sol de vos gymnastes doivent être sur CD. Les CD-R seulement seront acceptés car garantissent une comptabilité à 99%, gravés en format wav. Les CD-RW et les CD MP3 ne seront pas acceptés (voir brochure Ufolep p 9).

PHOTOGRAPHIE / VIDEO

Seuls les photographes et reporters vidéo habilités par le comité d'organisation seront autorisés à pénétrer sur les plateaux de compétition.

SECOURS

Une infirmerie pour les urgences (médecins, pompiers ou infirmière) sera installée sur le lieu de compétition.

Pour les blessures superficielles avant, pendant ou après la compétition, **prévoyez une trousse de secours** (bombe de froid, bandes extensibles, compresses stériles, pansements).

JUGES OFFICIELS

- Les juges doivent être validés uniquement sur le site internet avant le **26 avril 2019** : <http://clubs.ufolepgym.com> en veillant à respecter les jours, les plateaux et le niveau de jugement requis.
- Les juges doivent être présents aux heures demandées pour assister à la réunion de juge. Ils devront officier pendant tout le temps fixé par l'organigramme.
- Tenue réglementaire exigée (cf. règlement)
 - haut blanc uni, bas noir ou bleu marine

Les repas des juges sont à la charge des clubs car compte tenu des horaires, le repas des juges ne sera pas fourni par le club organisateur.

- Un même juge peut juger Dimanche matin et Dimanche après-midi (Il est alors dispensé de deuxième réunion de juge de la journée)

AIDE INFORMATIQUE – SAISIE DES NOTES

Pour le samedi après-midi : le club de Trets

Pour dimanche matin : le club de Châteaurenard

Pour dimanche après-midi : le club du CSMB

Ces clubs doivent fournir une personne majeure et responsable afin de garantir l'impartialité de la compétition.

CONSIGNES

- ✓ Les entraîneurs seront tenus de veiller à ce que leurs gymnastes ne laissent rien traîner sur le lieu de compétition et laissent propres les locaux utilisés.
- ✓ Les chaussures de ville seront formellement interdites dans les salles d'échauffement et de compétition ; **les chaussures de sport seront interdites sur le praticable.**

- ✓ Toutes les équipes et individuels doivent assister en tenue gymnique à la lecture du palmarès et à la remise des récompenses, toute absence entraînera une pénalité (cf. règlements)
- ✓ En cas d'ex aequo les équipes seront départagées par le total de l'équipe à son meilleur engin puis 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} engin. Si l'égalité persiste, c'est la meilleure note des individuels qui les départage.
- ✓ Seules les personnes habilitées seront autorisées à pénétrer sur les plateaux de compétition.
- ✓ La compétition étant placée sous l'égide du "Développement Durable", merci de respecter les lieux en utilisant les containers adéquats mis à votre disposition.

INDIVIDUELLES

Les individuelles prévues sur l'organigramme pourront être changées d'agrès en fonction du nombre de gymnastes dans les équipes de la rotation.

RESTAURATION - BUVETTE

Une buvette, tenue par des bénévoles, sera à votre disposition sur le site et il vous sera proposé :

- Boissons (chaudes et froides),
- sandwiches froids et chauds,
- frites, saucisses, Pizza, steak-frites etc...

CONTACTS

 lacommissiongymnastique@gmail.com

En cas de besoin, vous pouvez prendre contact avec :

- | | | |
|---------------------|----------------|---------------------|
| • Lydie Morel | 06 11 54 71 27 | (organigramme) |
| • Anne Sophie Dozon | 06 61 64 62 92 | (jugement) |
| • Ana Farrugia | 06 24 43 20 22 | (engagement équipe) |